

# Devenez

## AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (APS)

Titre

1 formation  
métier



### PUBLIC CONCERNÉ

- Personne souhaitant obtenir le titre d'agent de prévention et de sécurité afin de prétendre à la délivrance de la carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité (APS)

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Savoir utiliser les règles de base du calcul
- Être âgé 18 ans minimum et avoir un casier judiciaire vierge
- Être médicalement apte au métier d'agent de prévention et de sécurité

### OBJECTIFS

- Assurer les missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes
- Détecter les anomalies et intrusions
- Gérer les incidents
- Assurer les premiers secours aux victimes

### PROGRAMME

- Module juridique
- Environnement juridique de sécurité privée
- Module stratégique
- Gestion des premiers secours
- Gestion des risques et des situations conflictuelles
- Transmission des consignes et informations
- Module gestion des risques
- Module attitude professionnelle
- Module gestion des conflits
- Module technique
- Surveillance et gardiennage
- Télésurveillance et vidéoprotection
- Module compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes
- Examen 1 jour

### VALIDATION DE LA FORMATION

- Si présentation et réussite à l'examen, délivrance du titre d'agent de prévention et de sécurité

Formation réalisée en partenariat avec :



23 jours

PI/Z001

Formacode® : 42872

Le  Apave

→ Alternance d'exercices pratiques, de retours d'expériences et de mises en situation